

7,150,000 livres de jambon et de bacon; 235,000 livres de viande de bœuf, refroidi ou gelée; 1,496,000 livres de viande de bœuf salé; 1,204,000 livres de viande de bœuf séchée ou fumée; 3,825,000 livres de viande de mouton ou d'agneau; 11,950,000 livres de lard salé, en barils; autrement dit, nous avons reçu des Etats-Unis des denrées alimentaires valant au moins \$7,615,000, pendant l'exercice de 1914. Nous accordons aux cultivateurs un grand avantage en augmentant le droit de 7½ p. 100 sous le régime du présent budget.

Le pays est rendu à une époque où l'on parle du "retour à la terre". Nous n'aurions pas eu à lancer ce cri d'une extrémité à l'autre du Canada, si l'ancien gouvernement s'était occupé de l'industrie agricole. Dans ma circonscription, l'une des meilleures régions agricoles du pays, sous le régime libéral, pendant la période décennale de 1901 à 1910, notre population rurale a diminué de près de 8,000 habitants par le départ pour les grandes villes des gens de la campagne. Cela est de mauvaise augure pour l'industrie agricole dans la partie du pays que j'habite.

Le gouvernement libéral a-t-il pris des mesures pour remédier à cet état de choses? Il avait toutes les chances de le faire, et s'il avait porté tant d'intérêt à l'industrie agricole, il aurait appliqué le remède à temps. Toutefois, rien n'a été fait, et nous sommes obligés aujourd'hui de déployer les plus grands efforts pour engager la population à retourner aux champs. Je dois attribuer au présent Gouvernement, dirigé par l'honorable premier ministre, le mérite d'avoir fait ce qu'il a fait pour la classe agricole. Dès la première session de la législation fédérale, le ministre de l'Agriculture a accordé une subvention pour permettre aux différentes provinces de venir en aide à l'agriculture. A la session suivante le ministre a accordé une autre somme de \$10,000,000 à répartir sur une période de dix ans, ce qui équivalait à donner \$1,000,000 par année aux provinces afin d'aider cette grande industrie. Cet acte donne maintenant des résultats, et la situation des cultivateurs n'a jamais été meilleure qu'aujourd'hui.

Nos amis de la gauche ont établi la livraison à domicile du courrier dans les campagnes, mais cela ne leur fait pas honneur, et si j'étais à leur place, je n'ébruiterais pas cette nouvelle. Ils ont établi la livraison à domicile dans quelques circonscriptions où elle pouvait leur procurer des

avantages politiques et ils s'en sont servis comme d'un tremplin.

Croit-on que les cultivateurs de ma division électorale pouvaient obtenir la livraison du courrier à domicile sous l'ancien gouvernement? Non, mais les cultivateurs d'York-nord, d'Oxford-sud, de Wentworth et d'autres divisions libérales le pouvaient.

Le présent Gouvernement l'accorde maintenant aux cultivateurs de ce pays, indépendamment des considérations politiques, partout où le chiffre de la population le permet, et c'est un bienfait pour la classe agricole à cause de sa commodité et de ce qu'elle ajoute aux agréments de la vie rurale.

Le présent Gouvernement a pris l'initiative de la poste aux colis qui se développera beaucoup, à n'en pas douter, avec le temps. Je regrette que le ministre des Postes ne soit pas présent, car je voudrais lui soumettre une idée. Le système des zones a été établi pour la poste aux colis en vue de protéger les villes et les villages de tout le pays contre les empiètements que pourraient commettre les grandes maisons de gros, comme les maisons Simpson ou Eaton de Toronto. S'il est juste et légitime d'établir des zones pour protéger les petites villes et les villages, ce système est souverainement injuste pour les cultivateurs qui habitent à une certaine distance de Toronto et des autres grands centres.

On parle de la chèreté de la vie. Si nous voulions en diminuer le coût, abolissons le système des zones à l'égard des produits agricoles que la ville de Toronto reçoit de l'ouest de la province. Ce serait le moyen de procurer aux citoyens de Toronto des produits agricoles d'un prix moins élevé, et ce serait un avantage pour les cultivateurs établis à plus de vingt milles de cette ville. Il est injuste d'augmenter les impôts des cultivateurs qui habitent hors de cette zone. Le cultivateur qui vit aux portes d'une ville a plus d'avantages, car le marché domestique est constamment à sa portée. Par conséquent, je suggérerai au directeur général des Postes d'étudier cette question, de tenter de soustraire aux systèmes des zones les produits agricoles qui arrivent dans les différentes villes de ce pays.

Nous avons beaucoup fait pour venir en aide aux cultivateurs de l'Ouest. Je veux d'abord rappeler aux membres de la gauche qui viennent de l'Ouest et qui ont parlé du blé exempt d'impôts et des marchés des Etats-Unis, que, si la population de l'Ouest veut de l'aide, elle doit venir dans la province d'Ontario, dans la Nouvelle-Ecosse ou au Nouveau-Brunswick, que nous lui